

Aéroclub de Colmar

Conseil d'Administration du 5 avril 2022

Présents : Stéphane Wagner, Jean-Pierre Conrad, Jean-François Neu, Dominique Gazeau, Jean-Marc Pagies, Jean-Philippe Sager, Aimé Heideier, Eric Schnell, Philippe Dufour, Hubert Durlwanger, Alexis Rozier, Christopher Bueb, Marc Gilg

1 – Préparation de l'Assemblée générale 2022

Les comptes certifiés par le cabinet KPMG ne seront pas disponibles avant 2 ou 3 mois. La présentation des comptes 2021 se fera sur la base du rapport établi par Gérard Collette, Réviseur aux comptes.

Les Administrateurs en fin de mandat sont :

- Philippe Dufour
- Jean-Pierre Martin
- Paul Libbra
- Jean François Neu
- Marc Gilg

Candidatures nouvelles :

- Hélène Toutain
- Arnaud Grillot

Position des sortants :

- Paul Libbra et Jean-Pierre Martin ne se représentent pas
- Jean-François Neu se représentent
- Philippe Dufour et Marc Gilg candidature conditionnelle (se désisteront pour faire place aux nouveaux en cas d'autres candidatures)

Les Trésoriers seront présents une heure avant le début de l'Assemblée pour prendre les cotisations et renseigner les membres sur la situation de leurs comptes.

2 – Absence prochaines des Trésoriers

Jean-Marc Pagies et Jean-Pierre Martin vont devoir s'absenter en avril/mai pour des soins hospitaliers. Un intérim devra être organisé pour toutes les tâches courantes :

- saisie des règlements pilotes (prioritaire pour le déblocage d'Aérogest)
- inscriptions (l'essentiel des renouvellements est fait)
- permanence du mardi.

3 – Rappel de la Journée ANR (Air Navigation Race) du 23 avril à Colmar-Houssen

L'Air Navigation Race est une formule de découverte de la compétition sur une petite navigation d'environ 30 minutes avec passages de points tournants. Le vol est enregistré par GPS/logger. Tout pilote peut s'inscrire, seul ou en équipage à deux. L'ANR a pour but l'éveil à la compétition fédérale (Pilotage de Précision ou Rallye Aérien).

Il sera organisé par Adèle Schramm, championne de France de Pilotage de Précision. Jean-Philippe Sager sera correspondant pour le club.

4 – Gestion de l'école

Il y a actuellement des doutes de l'ensemble des instructeurs sur l'aptitude d'un élève à achever sa formation.

Il éprouve des difficultés à restituer en vol les connaissances acquises. Bien que lâché solo, il effectue des fautes de pilotage mettant en cause la sécurité du vol et qui se sont plus acceptables compte tenu du niveau de formation qu'il est censé avoir atteint.

A ces difficultés en vol s'ajoutent des problèmes de comportement par rapport au club (réservations multiples de plusieurs instructeurs pour un même créneau horaire ...).

Sur la proposition des instructeurs, le Conseil d'administration valide la solution suivante :

- Ivan Dietrich sera son seul instructeur pour une série de trois vols de contrôle
- la réservation éventuelle d'autres instructeurs sera bloquée
- à l'issue de ces trois vols Ivan donnera un avis sur la poursuite ou non de sa formation à Colmar.

Si le Conseil d'administration se prononce sur l'arrêt de sa formation, il en sera informé par un courrier motivé, avec copie au Comité Régional Aéronautique Grand Est. Il aura s'il le souhaite la possibilité de contester cette décision devant le Conseil de discipline du club. La décision devra être motivée par la liste des insuffisances constatées, mentionnées au carnet de progression.

5 – Gestion des packs FFA « Passeport d'initiation au Pilotage »

Deux packs FFA ont été vendus à ce jour. La souscription et le paiement par le participant se font en ligne sur le site de la Fédération enviedepiloter.com.

Pour obtenir le paiement du stage par la FFA il faut saisir dans SMILE les justificatifs de réalisation des vols. Ces justificatifs seront directement saisis par les instructeurs pour alléger la charge des Trésoriers.

Le Président
Stéphane Wagner

Le Secrétaire général
Philippe Dufour